|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg**Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle**  **17 juillet 2020, réunion virtuelle** | | |
|  | | **Document TDAG-WG-SOP/5-F** |
|  | | **12 août 2020** |
|  | | **Original: anglais** |
| **Origine:** | Directrice du Bureau de développement des télécommunications | |
| **Titre:** | Rapport de la réunion du Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle, 17 juillet 2020 | |

# 1 Ouverture de la réunion et remarques liminaires

La Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT, Mme Doreen Bogdan-Martin, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion du Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle. Elle a évoqué quelques étapes importantes sur le chemin parcouru par l'UIT et a présenté son point de vue sur la manière de construire aujourd'hui l'avenir de demain.

– Il y a 35 ans (en 1985), le célèbre rapport de M. Donald Maitland intitulé "Le chaînon manquant" a plaidé en faveur d'une connectivité universelle comme fondement essentiel de la prospérité économique et sociale.

– Il y a 15 ans (en 2005), lors de la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), la communauté internationale a établi un plan d'action visant à améliorer la connectivité et l'accès pour l'utilisation des TIC à l'horizon 2015, plan qui prévoyait également de connecter les écoles, les villages et les hôpitaux à l'Internet.

– Il y a 10 ans (en 2010), la Commission "Le large bande au service du développement durable", un groupe menant des activités de sensibilisation de haut niveau, a été créé pour réfléchir aux meilleurs moyens d'accélérer le développement social et économique.

– Il y a 5 ans (en 2015), les 17 Objectifs de développement durable ont été adoptés, la cible 9.c visant à accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et à faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020.

"Alors que nous sommes en 2020, 3,6 milliards de personnes ne sont toujours pas connectées et des millions d'autres ne disposent pas d'une connectivité réellement efficace qui permettrait de changer leur quotidien", a constaté la Directrice. Tandis que l'UIT se prépare en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21) et de la prochaine Conférence de plénipotentiaires de 2022, où les membres adopteront le plan stratégique pour la période 2024-2027, la Directrice a appelé le groupe de travail à garder à l'esprit deux changements majeurs soulignés dans la feuille de route sur la coopération numérique du Secrétaire général de l'ONU, lancée en juin 2020. Ces deux changements correspondent à une plus grande importance accordée au "numérique" en tant qu'outil de développement dans le monde et à la reconnaissance explicite du fait que la voie à suivre ne peut être empruntée isolément.

"La coopération et la collaboration intersectorielles entre les différentes parties prenantes détermineront le succès ou l'échec de la Décennie d'action 2020-2030. Le monde a changé en profondeur et de manière irrévocable depuis la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17) et notre environnement de travail a également changé", a dit la Directrice, ajoutant que d'autres institutions des Nations Unies renforcent également leurs activités dans le domaine du numérique, dont un grand nombre en partenariat avec le BDT.

"Ce formidable élan en faveur du numérique est synonyme non seulement de possibilités mais aussi de concurrence. Je pense que nous allons devoir redoubler d'efforts pour convaincre les parties prenantes que nous sommes le partenaire idéal pour les projets et les initiatives qui donnent lieu rapidement à des retombées concrètes. Faire en sorte que le BDT soit en adéquation avec cette mission, c'est reconnaître ces nouvelles réalités et veiller à être à la hauteur du défi", a déclaré la Directrice aux participants.

"Quels objectifs, résultats et produits faut-il envisager pour ouvrir la voie à une connectivité universelle, abordable, accessible et fiable d'ici à 2030? Quels sont les portefeuilles et offres de produits et de services intéressants qui nous aideront à attirer et à fidéliser des partenaires pour réaliser les objectifs fixés dans le Plan d'action, le Programme Connect 2030 et les cibles stratégiques de l'UIT? La Directrice a conclu son allocution sur ces questions et a encouragé le groupe de travail à "faire preuve d'audace, de créativité et de clairvoyance dans l'élaboration d'une stratégie gagnante" qui permettra au BDT de tenir les promesses faites à ses membres, à la communauté mondiale et à tous les habitants de la planète.

La Présidente du Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle, Mme Blanca González **(Espagne)**, a remercié la Directrice pour ses propos motivants et a salué la présence des deux Vice-Présidents du groupe de travail: M. Christopher Kemei **(Kenya)** et M. Wim Rullens **(Pays-Bas)**, et celle de la Présidente du GCDT, Mme Roxanne McElvane Webber **(États-Unis)**.

# 2 Adoption de l'ordre du jour

L'[ordre du jour](https://www.itu.int/md/D18-TDAG26.SOP-C-0001/en) a été adopté sans modification.

Mandat, présentations et discussion générale

Le mandat du Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle comporte trois axes:

– Examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre et les résultats du Plan stratégique approuvé par la Conférence de plénipotentiaires de 2018 et élaborer des propositions concernant le projet de nouvelle contribution de l'UIT-D au Plan stratégique pour la période 2024-2027.

– Examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre et les résultats du Plan d'action de Buenos Aires ainsi que ses liens avec le Plan opérationnel du BDT.

– Examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre et les résultats du Plan opérationnel quadriennal glissant, déterminer les domaines devant être améliorés et élaborer des recommandations relatives au projet de plan opérationnel, afin que le Conseil les examine.

Le Secrétariat général a présenté le processus suivi pour élaborer le Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023. Ce processus commence au sein du Secrétariat général, qui soumet la première contribution à la session du Conseil ayant lieu un an avant la Conférence de plénipotentiaires, soit la session de 2017 du Conseil pour la période d'études précédente et la session de 2021 du Conseil pour la période d'études actuelle. Le Conseil est chargé de mettre en place le mécanisme pour le processus global, et lance l'élaboration du plan stratégique. Le diagramme du [Document 3](https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/md/18/tdag26.sop/c/D18-TDAG26.SOP-C-0003!!PDF-E.pdf) présente toutes les étapes qui ont été suivies pour l'élaboration du plan stratégique pour la période 2020-2023.

Le processus d'élaboration du plan stratégique pour la période 2024-2027 n'a pas officiellement commencé, mais le BDT a fait part de quelques idées et principes préliminaires aux participants. Il s'agit tout d'abord de s'appuyer sur le cadre d'une "UIT unie dans l'action" afin de continuer à être en phase dans les trois Secteurs de l'Union. Il sera nécessaire d'examiner la mise en œuvre du plan stratégique 2020-2023 et de la gestion axée sur les résultats (GAR) et d'apporter les éventuels ajustements nécessaires au cadre stratégique global. Il pourra également être nécessaire de revoir la mission, les buts et les différents niveaux hiérarchiques du plan stratégique. La Directrice a déjà mentionné dans son allocution d'ouverture certains changements fondamentaux concernant l'écosystème global des TIC et l'environnement des Nations Unies que ce groupe de travail du GCDT doit prendre en considération dans ses travaux.

Les participants ont été informés des principales mises à jour apportées jusqu'à la mi-2020, qui comprennent la mise en œuvre d'un examen trimestriel par priorité thématique. En 2021, le BDT mettra en place la mesure, le suivi et l'évaluation des résultats au moyen d'indicateurs fondamentaux de performance pour chaque priorité thématique.

Le Secrétariat général a présenté le rapport annuel du Conseil ([Document 35](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0035/en)) sur les activités menées d'avril 2019 à avril 2020, en soulignant les buts stratégiques et les cibles à l'échelle de l'UIT ainsi que les objectifs sectoriels et intersectoriels. Le rapport présente les activités, en suivant une approche axée sur les résultats et les thèmes, et fondée sur des données factuelles, ainsi que les résultats analytiques illustrant l'ensemble des progrès accomplis dans la réalisation des cibles du Programme Connect 2030, et des informations détaillées sur les indicateurs approuvés par les membres dans les plans opérationnels des trois Secteurs et du Secrétariat général. Il s'agit du premier rapport sur la mise en œuvre du Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023 présenté dans la Résolution 71 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires.

La Présidente du groupe de travail a souligné qu'il sera absolument essentiel que le groupe analyse quantitativement les résultats obtenus à ce jour concernant les objectifs de la Résolution 71 (Rév. Dubaï, 2018) et ce, compte tenu des Objectifs de développement durable. Elle a fait remarquer que le Document 35 présente les progrès accomplis concernant le taux de pénétration de l'Internet, mais que des différences notables subsistent entre les différentes régions. Le groupe s'appuiera sur l'Objectif 9 (cible c) du Programme 2030 et mettra l'accent sur l'amélioration de la connectivité dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés.

En outre, le groupe doit travailler en étroite collaboration avec le Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques afin que les deux groupes soient parfaitement en phase et aillent dans la même direction. De même, le groupe doit travailler en étroite coordination avec le Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT afin d'harmoniser sa position concernant les initiatives régionales, en particulier.

Les participants ont admis qu'au moment de l'examen du plan stratégique, il sera essentiel de bien avoir à l'esprit le principe d'une UIT unie dans l'action et d'éviter que des activités fassent double emploi avec des activités des autres Secteurs. Le rôle du groupe est de recommander uniquement des activités et initiatives qui relèvent de la compétence du BDT. Les membres pourront ensuite définir les priorités lorsqu'ils se mettront d'accord sur la partie du Plan stratégique global de l'UIT pour la période 2024-2027 se rapportant à l'UIT-D.

La Présidente a informé les participants qu'ils pouvaient déjà consulter une liste de documents de référence pour les travaux du groupe ([Document 2](https://www.itu.int/md/D18-TDAG26.SOP-C-0002/en)), comprenant notamment le "Plan opérationnel quadriennal glissant de l'Union pour la période 2021-2024" et le "Rapport sur la mise en œuvre du plan stratégique et les activités de l'Union pour la période 2019-2020". Il a en outre été convenu d'utiliser, dans cette liste, le rapport de 2019 sur la situation du large bande, les recommandations du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique du Secrétaire général de l'ONU, la feuille de route sur la coopération numérique du Secrétaire général de l'ONU et les orientations du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

# 3 Méthodes de travail

Réunions virtuelles avec ou sans service d'interprétation?

La méthode choisie pour la première série de réunions virtuelles (16-17 juillet 2020) des trois groupes de travail du GCDT a consisté à assurer l'interprétation en fonction des demandes des États Membres, conformément à la Résolution 1 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT. Sur la base des demandes reçues, un service d'interprétation a été assuré en anglais, français et espagnol.

Conformément à la procédure prévue dans la Résolution 1, les délégués sont invités à indiquer la langue dont ils ont besoin et sont informés du délai dans lequel la décision sur les langues qui seront utilisées sera prise. Le délai est généralement de 45 jours calendaires avant l'ouverture de la réunion afin de pouvoir assurer l'interprétation dans les langues demandées. Pour les réunions non statutaires, au moins cinq demandes doivent être reçues pour que l'interprétation soit assurée dans la langue demandée.

**Recommandation**: Pour les futures réunions virtuelles du groupe de travail, l'interprétation devrait être assurée dans les six langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe), dans les limites budgétaires de l'Union. Si les fonds ne sont pas disponibles, les réunions se dérouleront en anglais uniquement.

Correspondance par courrier électronique/liste de diffusion/site Sharepoint

**Recommandation:** Le groupe communiquera par courrier électronique et disposera d'un site Sharepoint collaboratif avec un répertoire pour ses documents.

Recommandation faite aux organisations régionales de télécommunication de désigner des coordonnateurs pour la coordination régionale

Tous les participants ont reconnu les avantages de la coordination régionale pour les six[[1]](#footnote-1) régions que l'on a pu déjà constater pendant la préparation de toutes les conférences et assemblées de l'UIT. La recommandation visant à demander aux organisations régionales de télécommunication[[2]](#footnote-2) de désigner des coordonnateurs pour la coordination régionale a été longuement débattue au sein du Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT le 16 juillet 2020. Ces débats se sont poursuivis, cette fois-ci en mettant l'accent sur les rôles spécifiques que les vice-présidents du GCDT issus des différentes régions pourraient jouer

Étant donné que chaque région compte deux vice-présidents du GCDT, il a été estimé que ces vice‑présidents pourraient jouer un rôle, aux côtés des coordonnateurs qui seront désignés par les organisations régionales de télécommunication.

Donnant son point de vue, la Présidente du GCDT a souligné deux points. Le premier point est que chaque pays a une voix et que tous ceux qui participent aux réunions du GCDT et de ses groupes de travail doivent comprendre qu'ils ont amplement la possibilité de représenter leur pays – petit ou grand – et que des moyens leur sont offerts pour exprimer leurs points de vue et soumettre des contributions. Le deuxième point est la nécessité de définir le terme "coordination", ce qui aiderait à déterminer le moment et la méthode appropriés pour la désignation des coordonnateurs. Notant que certaines personnes souhaitent déjà occuper ces fonctions, la Présidente du GCDT a souligné l'importance de disposer d'un processus pleinement inclusif pour toutes les tâches à accomplir jusqu'à la CMDT-21 et au-delà.

Le Président du Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT, M. Santiago Reyes-Borda (Canada), a décrit la coordination régionale comme "une excellente idée" et a informé les participants que, lors de la première réunion préparatoire de la CITEL (11 août 2020), il veillerait à ce qu'une attention particulière soit accordée aux comptes rendus des réunions des trois groupes de travail du GCDT de juillet 2020. Dans le cadre de ses travaux préparatoires en vue de la CMDT, la CITEL inclura tous les États Membres de l'UIT de la région Amériques sans exception, même s'ils ne sont pas membres de la CITEL, comme c'est le cas de Cuba. La CITEL, a-t-il dit, travaillera en étroite coordination avec le Bureau régional de l'UIT à Brasilia, avec les vice-présidents du GCDT de la région Amériques et avec la Présidente du GCDT.

Les participants ont reconnu que le Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle est légèrement différent des deux autres groupes de travail en ce sens que son mandat (le plan stratégique) est désormais lié à la Conférence de plénipotentiaires et non à la CMDT. La Présidente du groupe a souligné que "cette différence doit être prise en compte au moment de demander aux organisations régionales de télécommunication de désigner des coordonnateurs. Il est très probable qu'elles désigneront une personne qui dirigera les activités préparatoires en vue de la CMDT. Mais ce groupe de travail pourrait avoir besoin d'une personne chargée de coordonner des questions liées à la Conférence de plénipotentiaires. Il est nécessaire d'avoir une conception différente pour ce groupe, tout en reconnaissant que les organisations régionales de télécommunication peuvent jouer un rôle très important à titre consultatif".

Il a été convenu qu'une définition du terme "coordination" est nécessaire et pourrait être communiquée aux membres par le biais d'une lettre circulaire, afin que les participants aux travaux du GCDT et de ses groupes de travail soient tous sur la même longueur d'onde, que toutes les voix soient entendues et que les choses puissent se dérouler de manière ordonnée.

**Recommandation:** Le Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle a la possibilité de réfléchir aux observations et commentaires formulés lors de cette première réunion. Le groupe décidera plus tard du rôle qui sera attribué aux coordonnateurs désignés par les différentes organisations régionales de télécommunication. Une définition claire du terme "coordination" dans le contexte de la "coordination régionale" devrait être communiquée dans une lettre circulaire adressée à tous les membres.

# 4 Programme de travail

Délais de soumission des contributions écrites

Les délais de soumission des contributions sont fixés dans la Résolution 1 de la CMDT. Aux termes de cette Résolution, "lorsqu'elles doivent être traduites, les contributions doivent être soumises au plus tard 45 jours avant une réunion. Passé ce délai de 45 jours, l'auteur de la contribution peut soumettre le document dans la langue d'origine et, le cas échéant, dans les autres langues officielles dans lesquelles elle a été traduite par l'auteur. Les contributions reçues moins de 45 jours, mais au moins 12 jours avant une réunion, sont publiées mais ne sont pas traduites".

Tous les rapports élaborés par le groupe de travail seront traduits dans les six langues.

Dates des prochaines réunions

Les participants à la réunion ont examiné le programme de travail proposé dans le [Document DT/1](https://www.itu.int/md/D18-TDAG26.WP-200716-TD-0001/en), avec quatre séries de réunions pour les trois groupes de travail du GCDT. La première série de réunions a eu lieu les 16 et 17 juillet 2020, et sera suivie d'une deuxième série en septembre, d'une troisième série également en septembre et d'une quatrième série en octobre 2020. Les participants ont approuvé de manière générale le calendrier de réunion et les délais proposés pour le Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle dans le cadre de la troisième série de réunions.

**Recommandation:** Le Groupe de travail a fixé au 18 septembre 2020 la date limite de soumission des contributions et est convenu de tenir sa deuxième réunion le 1er octobre 2020 pour préparer le Conseil et coordonner ses travaux avec les autres groupes, en particulier le Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques. Son projet de rapport à la réunion extraordinaire du GCDT qui aura lieu, en principe, le 23 novembre 2020, sera prêt pour le 8 octobre 2020. Son rapport final sera présenté au GCDT à sa réunion de 2021, qui le soumettra ensuite au Conseil à sa session de 2021. Le Document 35 du Conseil servira de document de référence pour la présentation des rapports au GCDT sur les plans stratégique et opérationnel de l'Union.

# 5 Conclusion

Dans la continuité de l'allocution d'ouverture de la Directrice, les participants à la réunion sont convenus qu'une vision de haut niveau de sa part sur les évolutions à venir dans le monde serait très utile aux membres pour élaborer une stratégie et une vision tournées vers l'avenir pour le BDT et l'UIT-D. Des orientations concernant la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires ont également été jugées utiles et pourraient être fournies sous la forme d'un document de base, avec des lignes directrices de haut niveau.

La Directrice a répondu qu'elle serait ravie de faire part aux membres de la manière dont le BDT met en œuvre le Plan stratégique 2020-2023. S'agissant de la définition du contexte et de la vision de l'avenir sur la base de ce qui se passe dans le monde, la Directrice a reconnu que cela serait utile et a été fait par le passé dans le cadre de la Résolution 71. Aujourd'hui plus que jamais, la mission et le mandat du BDT sont liés à de nombreux autres secteurs. "Il est important de faire le point non seulement sur notre situation, mais aussi sur celle des autres secteurs, afin que nous puissions, en élaborant notre plan stratégique pour l'avenir, réserver la place qui convient aux travaux du Secteur du développement des télécommunications et, bien entendu, aux travaux de l'UIT en général".

La Directrice a remercié la Présidente pour sa direction des travaux et pour son engagement de longue date envers l'UIT. "Nous œuvrons ensemble depuis le début et je serai donc très heureuse de travailler avec vous personnellement et avec vos vice-présidents et collègues pour faire avancer ces travaux".

La Présidente a remercié tous les participants et les membres du bureau du GCDT pour leur coopération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Afrique, Amériques, États arabes, Asie-Pacifique, Communauté des États indépendants, Europe. [↑](#footnote-ref-1)
2. Télécommunauté Asie-Pacifique (APT), Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications (CEPT), Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), Union africaine des télécommunications (UAT), Conseil des ministres arabes des télécommunications et de l'information représentés par le Secrétariat général de la Ligue des États arabes (LAS) et Communauté régionale des communications (RCC). [↑](#footnote-ref-2)